# Recommandations pour l’organisation d’événements

Inria tient à ce que les femmes aient une proportion raisonnable des responsabilités scientifiques (conférences invitées, tables rondes, participation aux comités de programme, présidence de session, etc.) dans les événements scientifiques. Pour cela :

• Inria encourage ses chercheurs et ses chercheuses, ainsi que les enseignants chercheurs et les enseignantes-chercheuses de ses équipes de recherche, à alerter systématiquement les organisateurs d'événements scientifiques sur les situations de sous-représentation des femmes dans l’organisation scientifique de tels événements.

• Inria refusera de sponsoriser ou de participer à l'organisation de tels événements.

• Inria pourrait dans des cas exagérément déraisonnables, en cas de refus des organisateurs d’y remédier, être conduite à déconseiller à ses personnels de participer à de tels événements.

La définition de « raisonnable » n'est délibérément pas quantifiée ici. La proportion de femmes est dans de nombreux domaines tout à fait suffisante pour que la parité soit de mise. Dans des domaines particuliers, une proportion inférieure (mais a minima de 20%) pourra être envisagée. Le comité Parité-Egalité d’Inria sera consulté le cas échéant par les services Inria pour évaluer si une conférence fait de réels efforts pour lutter contre cette forme de sexisme.